**Contrat d’application de PRESTATIONS INFORMATIQUEs**

**ENTRE LES SOUSSIGNÉES**

La société **MARIONNAUD LAFAYETTE**, société par actions simplifiée au capital de 296.920.144 euros, ayant son siège social au 115 rue Réaumur, 75002 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 348 674 169,

Représentée par Monsieur [civilité nom], en sa qualité de [qualité], dûment habilité aux fins des présentes,

Ci-après dénommée « **Marionnaud** » ou le « Client »,

D’une part,

**ET**

La société [**nom**], société [forme de la société] au capital de [capital] euros, ayant son siège social au [adresse], immatriculée au registre du commerce et des sociétés de [ville] sous le numéro [numéro],

Représentée par [civilité nom], en sa qualité de [qualité], dûment habilité(e) aux fins des présentes,

Ci-après dénommée le « **Prestataire** »,

D’autre part,

Ci-après dénommée(s) individuellement une « **Partie** » et collectivement les « **Parties** ».

Le présent contrat d’application est passé dans le cadre des dispositions du Contrat Cadre Prestations informatiques signé le [MAIN\_CONTRACT\_DATE].

L’ensemble des dispositions du Contrat Cadre sont donc applicables au présent Contrat d’Application.

**Il est arrêté ce qui suit :**

**Article 1- Objet**

Le présent contrat d’application a pour objet de définir les conditions particulières dans lesquelles le Prestataire s’engage à fournir les Prestations décrites ci-dessous.

**Article 2- Descriptif des Prestations**

2.1. Le contexte de la mission :

[PROJECT\_TITLE]

2.2. Lieux et horaires :

[LOCATION AND WORKING TIME]

2.3. Les missions et outils

[PROJECT\_DESCRIPTION]

[TOOLS DESCRIPTION]

2.4. Compétences du Prestataire

[REQUIRED SKILLS]

2.5. Matériel Marionnaud

[HARDWARE AND ACCESS]

2.6. Les livrables attendus :

• [DELIVERABLE\_1]

• [DELIVERABLE\_2]

Ou

N /A

2.7. Durée et planning de la mission :

1. Durée

[PROJECT PERIOD]

Dans le cas où la durée de la mission viendrait à être étendue sur demande écrite de Marionnaud et expressément acceptée par le Prestataire, les conditions prévues au présent contrat et au contrat cadre auquel il est rattaché, continueront à s’appliquer pour la durée de l’extension de la mission, nonobstant toute condition prévue au devis soumis par le Prestataire, conditions générales de vente ou tout autre document adressés par le Prestataire.

1. Planning

[PROJECT\_PLANNING]

Ou

N/A

Article 3 - Lieu d’exécution des Prestations

Les Prestations seront effectuées dans les locaux du Client situés [PROJECT\_EXECUTION\_PLACE] aux horaires d’ouverture suivantes : [WORKING TIME]

Article 4 - Durée

Le présent Contrat d’application entre en vigueur le [PROJECT\_START\_DATE], pour la durée de la mission telle que prévue dans l’Article 2 et en tout état de cause, à la remise du dernier Livrable prévu pour la Mission considérée.

Article 5 – Conditions financières

En contrepartie de la bonne exécution des Prestations, le Prestataire percevra une rémunération forfaitaire et non révisable, de <somme en lettre> (somme en chiffre) euros hors taxes.

Ce tarif comprend la fourniture de l’intégralité des Livrables ainsi que tous les éventuels frais de déplacement, de parking, d’hébergement et de repas.

Article 6 - Pénalités

En cas de retard du Prestataire à l'un quelconque des délais qui lui sont impartis et prévus le cas échéant, dans le calendrier, pour la réalisation des Prestations et/ou la remise des Livrables, le Client se réserve la possibilité d'appliquer de plein droit au Prestataire, sans mise en demeure préalable, des pénalités de retard à titre d’astreinte fixées comme suit \_\_\_\_\_\_€.

Au-delà de quinze (15) jours de retard, le Client pourra décider de résilier de plein droit la Lettre de Commande par l’envoi d’une lettre recommandée avec demande d’avis de réception.

Les pénalités ne pourront en aucun cas être considérées comme libératoires, le Client gardant tous ses droits à obtenir réparation de son préjudice.

Ou

N/A

Fait à Paris, le [TODAY], via Docusign.

Pour [[SUPPLIER\_NAME]] Pour MARIONNAUD